

PROGRAMME DE FORMATION  
**Sensibilisation au port des  
Appareils Respiratoires Isolants (A.R.I.)**

Code du travail, dispositions spécifiques en matière de prévention des incendies : art. R.4227-28\* à R 4227-39\*. L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. Toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en œuvre les moyens de premiers secours sans attendre l'arrivée du personnel désigné.

Le chef d'établissement doit faire bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un équipement de protection individuelle, d'une formation adéquate comportant, en tant que besoin, un entraînement au port de cet équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation prévue au dernier alinéa de l'article R. 233-43.

### **Public et pré-requis**

- Tout personnel concerné par le port de l'appareil respiratoire isolant (A.R.I)
- Groupe de maximum 12 pers.
- Pas de pré-requis

### **Durée**

1 journée soit 7 heures

### **Lieu**

- Intra entreprise : dans vos locaux

### **Méthodes et moyens pédagogiques**

- Vidéos
- Études de cas
- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Ateliers d'apprentissage
- Utilisation du matériel et des locaux mis à disposition par l'entreprise
- Vidéo
- 1 livret pédagogique par stagiaire
- Formation dispensée en français

### **Intervenant**

- Formateur expérimenté en Prévention du Risque Incendie

### **Évaluation**

Évaluation Continue et formative

### **Objectif**

- Savoir intervenir en sécurité sous protection respiratoires dans un milieu hostile
- Maîtriser les conditions d'une intervention de lutte contre le feu en milieu confiné

### **Contenu**

- Les caractéristiques physico-chimiques de la combustion
- Découverte et prise en compte de L'ARICO :
  - Les caractéristiques techniques des A.R.I.
  - Les règles de sécurité liées à la mise en œuvre, au port et à la vérification des A.R.I.
- Les procédures opérationnelles et annexes :
  - Les règles et procédures opérationnelles
  - Les procédures opérationnelles en zone rouge, engagement sur ligne guide
  - Les procédures opérationnelles du contrôleur



### **Validation**

Délivrance d'une attestation de formation

### **À noter**

Cette formation ARI répond aux exigences réglementaires sur l'utilisation d'un équipement de protection individuel. Chaque stagiaire sera amené à manipuler un ARI à l'air libre afin de procéder à l'entraînement nécessaire pour assurer sa sécurité.